



D6-00336
946811
ECO Soc His

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 9

Session : 2020

Épreuve de : Eco. socio et histoire ESCP Europe Skema

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

faut-il craindre le retour de la concentration industrielle?

Dans son ouvrage Le prix de l'inégalité (2014) Joseph STIGLITZ explique que le pouvoir économique, notamment caractérisé par les monopoles, sont néfastes à la libre-concurrence sur le marché. En effet, il prend l'exemple des entreprises de coton aux Etats-Unis qui subventionnent énormément les candidats à l'élection présidentielle ou seulement à l'échelle étatique. Ainsi, le pouvoir économique subventionne le pouvoir politique, processus que l'on nomme "lobbying", et en cas de victoire du parti ou du candidat subventionné, l'entreprise en question se retrouve libre de toutes actions sur le marché, même les plus discriminantes puisqu'elle sait qu'elle est protégée par le pouvoir politique. On peut donc parler d'un processus auto-entretenu, où à partir du moment où le monopole se sent protégé, va en profiter pour se constituer un "mark-up" (surplus) et tenter à nouveau aux prochaines élections, d'amadouer le pouvoir politique avec une somme plus importante encore pour le convaincre de réélire ses actions passées. En ce sens, la concentration industrielle semble mauvais pour la productivité, puisque sans concurrence la productivité a tendance à stagner, et en plus cet exemple montre qu'on ne peut même pas faire confiance au gouvernement car il peut également être impliqué dans ce processus de concentration des pouvoirs.

Cependant faut-il nécessairement craindre la concentration industrielle? La notion de "faut-il" nous renvoie de prime abord à penser que l'on "peut" craindre la concentration,

mais présuppose également la notion de "doit-on" la craindre. Mais pourquoi craindre la concentration industrielle ? Hormis qu'elle empêche la libre-concurrence et donc réfute l'une des cinq caractéristiques de la CPP (F. KNIGHT), elle est aussi à l'origine de la réfutation de la première théorie du bien-être (pas d'optimum de PARETO). Ainsi, en plus d'entraver la libre concurrence, la concentration industrielle peut également être à l'origine d'une baisse de la productivité et de la baisse du bien-être ^{et des inégalités dans la société}. Quant à la concentration industrielle elle se définit comme l'agglomération d'entreprises provenant d'un ou plusieurs secteurs d'activités qui cherchent à concentrer leur pouvoir de marché en biaissant la concurrence. Cette concentration peut se développer sous la forme de fusion-acquisition (FDE) composée d'une société mère et ses filiales ou sous la forme d'ententes, de cartels, où les entreprises s'entendent sur les prix des biens et services. Enfin, si l'on parle de "retar" cela présuppose que la concentration industrielle a déjà existé et qu'elle aurait réfute à l'économie, d'où son démantèlement provisoire. Cependant, les entreprises d'aujourd'hui sont dans le fond et la forme assez différentes des entreprises industrielles des deux siècles derniers. Ainsi, on pourra se questionner sur la menace réelle ou non de la nouvelle forme de concentration numérique. Depuis l'essor du numérique doit-on nécessairement craindre un renouveau de la concentration industrielle ?

A priori, il semble justifié que la concentration industrielle soit une réelle menace sur le marché des biens et services comme celui du travail (I). Cependant, les concentrations industrielles ne sont pas toujours à craindre (II) depuis le début de la "globalisation 4.0".

*

*

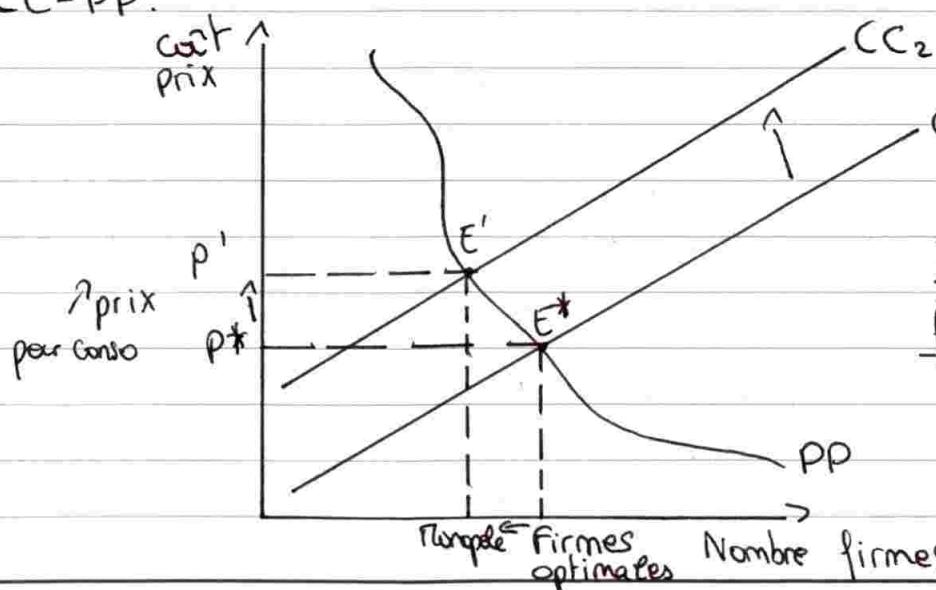
*

Les monopoles (concentrations industrielles) sont bien néfastes à la croissance et à la hausse des inégalités. En effet, ils sont la cause d'une baisse de la productivité (A), d'une baisse de l'utilité du consommateur (B) et d'une hausse des inégalités sur le marché du travail (C).

La notion de concentration industrielle presuppose l'idée d'un monopole sur le marché des biens et services. Mais quidit monopole, ou du moins recherche de monopole, dit baisse de la concurrence. En effet, tates entreprises industrielles cherchant à faire du profit, va chercher par tous les moyens de biaiser la concurrence en jouant sur sa compétitivité hors-prix, c'est-à-dire en jouant sur ses capacités à innover afin de se garantir un brevet admis par l'Etat (droits de propriétés). C'est bien parce qu'il existe des droits de propriétés que les entrepreneurs sont incités à innover si l'on en croit AGHION et HOWITT dans L'économie de la croissance. C'est pourquoi, lorsqu'il y a concentration d'entreprises industrielles, les entrepreneurs sont décincités à innover dans la R&D (Recherche et Développement) puisque l'existence de monopole permanent décourage les entreprises outsiders à rentrer sur ce marché, et donc par ce biais d'entamer un processus de concurrence. Ainsi, si la concurrence est faible au sein d'un marché, cela va amener une baisse de la croissance potentielle (croissance de long terme : $A_f(k, L)$) et donc amener progressivement une stagnation séculaire. C'est pourquoi en 1890 est voté le Sherman Act aux Etats-Unis pour lutter contre ces "Trusts" américains qui étaient néfastes à l'économie comme l'illustre le démantèlement de la Standard oil Company en 1911. En ce sens, si ces concentrations sont néfastes à la libre-concurrence et la croissance alors il faut les craindre et lutter contre.

Sachant qu'aujourd'hui nous sommes en situation de ZLB (zero lower bound), c'est-à-dire que les taux d'intérêts sont proches de zéro, cela incite les "firmes superstars" (David ALTON) à augmenter exponentiellement leurs dépenses en R&D. En effet, selon la relation du Q de TOBIN (Pm_k / i) les faibles taux d'intérêts incitent fortement à investir massivement. Mais le problème c'est que ces firmes superstars profitent de la ZLB par

décarager les petites entreprises à rentrer sur le marché. Dans House of debt (2014) Amir Sufi montre que les "leaders" profitent de cette situation pour renforcer leur position sur le marché et décarager les "followers" d'innover car ils se sentent trop loin de la frontière technologique. On parle alors d'abus de position dominante de la part des leaders, qui après avoir empêché toute concurrence vont par la suite se reposer sur leur Laurier et amener une baisse de la productivité (car plus d'innovation). Les entreprises sont alors en situation de monopole et peuvent en profiter pour augmenter les prix pour se constituer un mark-up sans innover. Mais en plus d'être néfaste à la croissance, la concentration industrielle peut agir sur les prix et les consommateurs étant (du moins on le suppose) dépendants de cette entreprise vont être obligés d'acheter le bien ou le service pour un prix plus élevé, idée qu'Emmanuel COMBE le vice président de l'autorité de la concurrence nomme "abus d'éiction". Pour illustrer cette idée on va s'appuyer sur le dernier ouvrage de Thomas PHILIPPON intitulé The Great Reversal : How America break up free entry (2019). Dans cet ouvrage PHILIPPON compare la compagnie de service téléphonique américaine et française, et montre qu'en France avec la concurrence de Free, SFR, Orange, Sosh, etc. les coûts mensuels du consommateur sont relativement faibles à la différence du marché américain où ils sont deux fois plus élevés. En ce sens, le consommateur américain voit son utilité Dixit-Stiglitz, c'est-à-dire son bien-être baissé, à cause de la concentration industrielle sur le marché américain. L'optimum de Pareto n'est alors pas atteind et on représente cette perte de bien-être par le modèle CC-PP.



Graphique : Baisse de l'utilité Dixit-Stiglitz face à la concentration d'entreprise

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 9

Session : 2020

Épreuve de : Eco. Socio et histoire ESCP Europe Skema

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Ainsi, la concentration industrielle nuit au bien-être du consommateur puisqu'elle entrave une condition de la CPP (distorsion à la libre entrée) et parce biais influe sur son pouvoir d'achat.

En parlant de pouvoir d'achat, la concentration industrielle lorsqu'elle s'agglomère dans un espace géographique précis peut être considérée comme une situation de monopsonie. En d'autres termes, l'entreprise concernée par la concentration possède un monopole sur le marché du travail, et accentue la polarisation du marché du travail. Aujourd'hui sur le marché du numérique le monopsonie tend à réapparaître, et creuse les inégalités sur le marché du travail, puisque les travailleurs peu qualifiés sont prêts à travailler pour un salaire minimal. Idée qu'Emmanuel COMBE a très bien illustrée dans une de ses chroniques dans le journal L'Opinion en 2019 intitulée "Deliveroo : le retour des monopsonies". En effet, il montre qu'au début des années 2019 Deliveroo a précipitamment baissé les salaires de ses employés à hauteur de 20%, mais que cela ne les a pas empêché de quitter ce marché pour aller voir ailleurs, car souvent c'était leur seule possibilité d'avoir un salaire. En ce sens, la concentration industrielle (puisque Deliveroo est seulement accompagné de Uber Eats sur le marché) nuit à une certaine égalité sur le marché de travail et est même à l'origine d'une précarité importante chez ses salariés.

Il semble donc justifié que le retour de la concentration face craindre une baisse de la croissance liée à la baisse

de la concurrence, mais également à une perte d'utilité du consommateur, sans oublier qu'elle est facteur d'inégalités sur le marché du travail (et d'exploitation des travailleurs). Cependant, la concentration industrielle est-elle toujours à craindre en économie ?



La concentration industrielle ne semble pas nécessairement néfaste sur le marché lorsqu'elle est approuvée par les gouvernements (A), sachant qu'avec sa nouvelle forme elle n'amène pas une perte de concurrence car ces marchés sont contestables (B) et de nature "bifaces" (c).

face aux subventions étatiques chinoises et américaines l'Europe a elle aussi fortement subventionné certaines entreprises pour concurrencer le marché mondial. En effet, le dumping industriel chinois a certes été mauvais pour les consommateurs chinois mais il a permis la naissance géants industriels à l'image de Huawei et Baidu ou encore We chat.

C'est pourquoi, une grande partie des Etats Européens a décidé de financer la concentration industrielle de certaines entreprises pour concurrencer les mastodontes étrangers. Par exemple, on peut penser au projet Airbus dans le secteur de l'aviation ou au projet Ariane dans le secteur aéronautique qui sont ensuite devenus des fiertés nationales et européennes.

En ce sens, on peut affirmer que la concentration industrielle n'est pas toujours à empêcher, surtout lorsqu'elle permet

de concurrencer d'autres nations et d'afficher son patriotisme et aussi de permettre l'essor de nouveaux champions industriels qui n'auriez jamais pu advenir sans subventions, puisque les "sunk costs" étaient trop élevés (coûts irrécupérables).

D'autant plus que la concentration industrielle ne produit pas nécessairement une perte de concurrence. En effet, avec l'essor du numérique les marchés sont devenus pragmatiquement "contestables" pour reprendre la théorie formulée en 1982 par PANZAKI, WILLIG et BAUROL. Un marché contestable est un marché où la condition de libre-entrée et de la libre-sortie de la concurrence pure et parfaite est absolument vérifiée. En d'autres termes, ce marché ne possède aucune barrière structurelle entravant la libre-entrée et la libre-sortie des entreprises, puisqu'il n'existe aucun "sunk costs" où s'ils existent ne sont pas dissuasifs. Ainsi, même si l'on suppose une concentration industrielle sur ce type de marché, il est impossible d'user de son pouvoir de monopole pour décourager un quelconque outsider à rentrer, sachant que cela ne lui coûte quasiment rien. D'ailleurs, depuis les années 2000 la forme des entreprises industrielles a fortement changé, et ces entreprises qui auparavant n'étaient que spécialisées dans un bien, peuvent aujourd'hui étendre leur secteur d'activités en proposant des services et de nouveaux types de biens. On entre dans ce que Pierre VELTZ appelle l'ère "hyper-industrielle" où les entreprises industrielles combinent la vente de services et de biens, comme peut l'illustrer la compagnie Testa d'Elon MUSK (la société hyper-industrielle, 2017). Nous allons donc analyser la place de ces nouvelles entreprises industrielles sur le marché mondial des biens et services qui se transforme petit à petit en marché contestable.

Si le marché du numérique est contestable, cela signifie alors que malgré l'existence de concentration industrielle, elle n'enfreint en rien la libre-concurrence et par ce biais les prix. Mais comment est-ce réellement possible ? Dans son ouvrage Le défi du numérique (2016) Antoine SCHWEHR a analysé la concurrence sur le marché des moteurs de recherches.

Il montre que Google, l'entreprise industrielle américaine enregistre 80% des recherches mondiales, ce qui la place en position dominante sur ce marché. Cependant, comme on l'a décrit précédemment, le marché du numérique étant contestable, n'importe qu'elle entreprise peut venir concurrencer Google car le coût du numérique et d'internet est très faible. De facto, on a pu voir la création de Yahoo aux Etats-Unis représentant aujourd'hui 21% du marché américain et de Baidu en Chine (80% du marché chinois), pays où Google ne représente plus que 2% du marché. En ce sens, la concentration industrielle n'est pas nécessairement à craindre puisqu'elle ne biaise en rien la concurrence, ni la croissance. Mais il ne faut pas perdre également de vue que le marché des moteurs de recherches est un "marché biface" pour reprendre l'expression de Jean TiROLE, comme beaucoup de sociétés numériques. Ainsi, même si Google est en situation de monopole sur la face publique, c'est loin d'être le cas sur la face cachée qui représente le marché de la publicité. En effet, sur ce marché Google ne parrait pas jouer sur la hausse des prix par ses partenaires publicitaires car sinon ses partenaires iraient voir ses concurrents qui sont Amazon, Facebook, Netflix ou encore Twitter. Ainsi, déjà que le moteur de recherche est gratuit pour les utilisateurs et donc que Google ne peut abuser de sa position dominante, il en est de même pour la deuxième face du marché dans laquelle il tire la plupart de son chiffre d'affaire.

*

*

*

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 9

Session : 2020

Épreuve de : Eco. Socio et histoire ESCP Europe Skema

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Réddiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

En conclusion, si le retard de la concentration industrielle est propice à de nombreuses craintes comme la baisse de la productivité et une certaine alienation sur le marché du travail, sans compter les clauses de non-concurrence entre les entreprises industrielles, il semble tout de même que nos craintes peuvent se dissiper si l'on analyse bien la nouvelle forme de "marché contestable" dans laquelle les nouvelles entreprises de la société hyper-industrielle sont en constante concurrence.

On pourrait ouvrir le sujet sur le rôle de ces nouvelles entreprises industrielles dans l'essor d'une nouvelle forme de capitalisme développée par les NTIC.

NE RIEN Écrire DANS CE CADRE

/